

FLASH AGREEMENT



NORME SOINS DE LONGUE DURÉE

CRITÈRE 12.6 Le souhait du résident de mettre fin aux services ou de les limiter, d'être transféré à un autre service ou de retourner à la maison est respecté.

Madame Tremblay vient tout juste d'être transférée dans son nouveau milieu adapté à la Résidence Angelica depuis une semaine. Elle parle avec sa PAB accompagnatrice pour lui signifier qu'elle n'aime pas l'ambiance et les activités; elle trouve aussi que les autres résidents ont trop d'atteintes cognitives et qu'elle n'a personne avec qui socialiser. La PAB interpelle donc l'ICASI lors d'une rencontre intra-quart. Lors d'une discussion avec l'ICASI, Mme Tremblay lui explique qu'à son arrivée elle avait une infection urinaire, qu'elle était plus confuse et venait de vivre un deuil; elle s'isolait alors des autres ce qui explique, selon, elle pourquoi les gens ont pu croire qu'elle devait aller sur cette unité. L'ICASI organise donc une rencontre PII avec les professionnels, la PAB accompagnatrice et la résidente afin de cibler le meilleur MAA pour cette dame.

Monsieur Bouchard habite à la Résidence Angelica depuis un peu plus de 6 mois. Il a été admis car il ne pouvait plus, suite à une fracture de hanche, s'occuper de lui à la RPA où il résidait; de plus la réadaptation fonctionnelle a échoué. Depuis son arrivée, il a eu la chance de travailler avec notre équipe de réadaptation et de récupérer au point qu'il est maintenant en mesure de faire ses transferts avec l'aide d'une seule personne. Il en discute avec sa travailleuse sociale Geneviève qui prend la situation en charge immédiatement et organise un PII avec les personnes concernées, le résident et son aidante. Quatre semaines plus tard Monsieur Bouchard est transféré de nouveau à sa RPA avec une intensification des soins offerts par le CLSC.

Il faut savoir qu'à la Résidence Angelica, nous avons 6 types de MAA : mixte (2A et 3A), errance (2B), global (3B), physique (6-8-10), unilingue (9) et cognitif (5-7-11-12). Les résidents sont évalués pendant 4 à 6 semaines à leur arrivée afin d'être dirigés vers le MAA qui correspond le mieux à leurs besoins.

LA VISITE SE TIENDRA DU 21 AU 23 MARS 2022